

Date d'édition : 03/04/2022.

Ce document vous présente des informations spécifiques sur l'option d'investissement « Europe Sustainable Fund (branche 23) » au sein du produit Épargne et placements non fiscaux. Ce document d'information spécifique doit dès lors être lu conjointement avec le document d'informations clés associé à ce produit. Il ne s'agit pas de matériel marketing. Ces informations vous aideront à mieux comprendre la nature, les risques, les coûts et les éventuels profits ou pertes de cette option d'investissement et vous permettront de la comparer avec d'autres options et produits d'investissement.

1) DE QUEL TYPE DE PRODUIT S'AGIT-IL ?

Assurance vie dont le rendement est lié à des fonds d'investissement (branche 23).

Politique d'investissement

Le **Europe Sustainable Fund** investit dans un ou plusieurs fonds sous-jacents qui investissent exclusivement en actions. Actuellement, le Europe Sustainable Fund investit à 100% dans DPAM Invest B – Eq Europe Sustainable, géré par Degroof Petercam Asset Management (ISIN : LU0945616984).

Le fonds investit dans des actions d'entreprises européennes répondant à certains critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG). Les autres entreprises appartenant à l'univers d'investissement susmentionné et qui détiennent en Europe une part importante de leurs actifs, activités, centres de profit ou de décision sont assimilées à ces entreprises. Le compartiment peut également investir dans tous les titres donnant accès au capital des sociétés susmentionnées. Le fonds peut détenir des liquidités supplémentaires ou temporaires sous la forme de comptes à vue, de dépôts ou de titres.

Le compartiment investit au maximum 10% de ses actifs dans des organismes de placement collectif ouverts.

Durabilité

L'objectif durable poursuivi consiste à investir dans des entreprises dont les produits et services contribuent au financement des 17 objectifs de développement durable définis par les Nations Unies (ONU). En outre, il vise à aider les entreprises à améliorer leur contribution au développement durable et aux questions ESG en engageant un dialogue régulier et en partageant avec elles des points d'amélioration spécifiques, ainsi qu'en les suivant au fil du temps.


L'approche de durabilité repose sur le triple engagement ci-dessous :

- la défense des droits fondamentaux (screening normatif à l'aide du Pacte Mondial des Nations Unies) ;
- pas de financement d'activités controversées pouvant nuire à la réputation à long terme des investissements (screening négatif sur base de la politique d'activités controversées de DPAM) ;
- stimuler les meilleures pratiques et les efforts en matière de durabilité (approche « best in class », engagement et intégration de thèmes de durabilité).

Investisseur de détail visé

Europe Sustainable Fund (branche 23) s'adresse à toute personne ayant des connaissances et une expérience dans l'assurance branche 23 qui souhaite investir à moyen ou long terme et qui souhaite prendre des risques importants. Le fonds n'investissant qu'en actions, la maturité recommandée est d'au moins 8 ans.

2) QUELS SONT LES RISQUES ET QUE PUIS-JE RÉCUPÉRER ?**Indicateur de risque**

1	2	3	4	5	6	7
<				>		
Risque le plus faible				Risque le plus élevé		
 L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit 8 années. Si vous optez pour une sortie avant échéance, vous pourriez obtenir moins en retour.						

- L'indicateur de risque récapitulatif permet de comparer le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres produits. Il indique la probabilité que les investisseurs enregistrent des pertes sur le produit en raison des évolutions du marché ou d'un manque d'argent pour le paiement.
- Nous avons rangé ce produit en position 3 sur 7, soit une catégorie de risque située dans la moyenne basse.
- Étant donné que ce produit n'est pas protégé contre les futures performances du marché, vous pouvez perdre tout ou partie de votre investissement.
- Si nous ne sommes pas en mesure de vous payer la somme qui vous est due, vous pourriez perdre la totalité de votre mise.

Scénarios de performance

Placement		10 000 EUR		
Prime d'assurance		0 EUR		
		1 an	4 ans	8 ans (période de détention recommandée)
Scénario en cas de vie				
Scénario de stress	Ce que vous pouvez récupérer après déduction des frais	€3425,44	€3373,63	€2044,25
	Rendement moyen par an	-65,75%	-23,79%	-18,00%
Scénario défavorable	Ce que vous pouvez récupérer après déduction des frais	€7648,20	€6474,01	€5762,30
	Rendement moyen par an	-23,52%	-10,30%	-6,66%
Scénario modéré	Ce que vous pouvez récupérer après déduction des frais	€9443,42	€9855,52	€10433,09
	Rendement moyen par an	-5,57%	-0,36%	0,53%
Scénario favorable	Ce que vous pouvez récupérer après déduction des frais	€11619,27	€14950,81	€18823,89
	Rendement moyen par an	16,19%	10,58%	8,23%
Scénario en cas de décès				
Décès de l'assuré	Ce que vos bénéficiaires peuvent récupérer après déduction des frais	€9443,42	€9855,52	€10433,09

- Ce tableau indique la somme d'argent vous pourriez récupérer au cours des 8 prochaines années, selon différents scénarios, si vous investissez 10 000 EUR.
- Les scénarios présentés illustrent le rendement potentiel de votre investissement. Vous pouvez les comparer aux scénarios d'autres produits.
- Les scénarios présentés constituent une estimation de la future performance basée sur des données historiques relatives à la variation de valeur de cet investissement et ne donnent pas lieu à une indication précise. Ce que vous recevez dépend de la performance du marché et de la durée pendant laquelle vous conservez l'investissement/le produit.
- Le scénario de stress montre ce que vous pourriez récupérer dans des conditions de marché extrêmes et ne tient pas compte de la situation dans laquelle nous ne pourrions pas vous payer.

- Les montants indiqués comprennent tous les frais du produit même ainsi que les frais de votre conseiller ou distributeur. Les montants ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer la somme que vous récupérez.
- Les conditions d'un rachat anticipé sont décrites dans la rubrique « Frais ».

3) QUELS SONT LES FRAIS ?

Les frais au fil du temps

Placement de 10 000 EUR			
Scénarios	Si vous vendez après 1 an	Si vous vendez après 4 ans	Si vous vendez après 8 ans
Frais totaux	€1126,81	€1722,33	€2957,29
Effet sur le rendement (RIY) par an	-11,27%	-4,09%	-3,19%

- La diminution du rendement présentée montre l'effet de l'ensemble des frais à payer par le client sur le rendement de ses placements. Ce total de frais inclut les frais uniques, fixes et occasionnels.
- Les montants affichés représentent le coût cumulé du produit même, pour trois durées différentes.
- Ces montants comprennent notamment les sanctions potentielles pour vente anticipée.
Si le produit arrive à échéance, les montants sont par conséquent supérieurs à ceux indiqués ici, car aucuns frais de rachat ne sont appliqués.
- Ces chiffres représentent des estimations, qui pourraient évoluer à l'avenir, et supposent que le client investit une seule fois 10 000 EUR.

Composition des frais

Ce tableau montre l'effet sur le rendement annuel			
Frais uniques	Frais d'entrée	-0,94 %	L'effet des frais au moment de votre mise ou l'effet des frais déjà inclus dans le prix. Il s'agit du maximum que vous paierez ; il se peut que vous payiez moins.
	Frais de sortie	0 %	L'effet des frais de sortie à la date d'échéance de votre placement.
Frais courants	Frais de transaction du portefeuille	/	L'effet des frais si nous achetons ou vendons des placements sous-jacents pour un produit.
	Frais de gestion	-2,28 %	L'effet des frais que nous retirons chaque année pour la gestion de vos placements.

- Ce tableau indique l'effet annuel des différents types de frais sur le rendement potentiel du placement à la fin de la durée recommandée.
- Il donne la signification des différentes catégories de frais.

Relevé des frais

Frais en cas de rachat avant la date d'échéance

Si le contrat est racheté au cours des 3 premières années suivant le premier paiement de prime, des frais de sortie dégressifs de 3% (première année), 2% (deuxième année) et 1% (troisième année) sont imputés à la réserve à racheter. Il n'y a plus de frais de rachat à partir de la 4e année.

Frais d'entrée

Maximum 6,7% sur la prime.

Frais de gestion

Pour le Europe Sustainable Fund, les frais de gestion s'élèvent à 0,50% par an et sont déduits sur base journalière de la valeur d'inventaire nette du fonds interne. Des frais de gestion supplémentaires liés aux fonds peuvent toujours s'appliquer.